

PERSONNEL AVERTI

Opérer sur véhicules automobiles ayant une source d'énergie électrique.



7H

1 Jour

Présentiel



PRÉ-REQUIS ET PUBLIC :

- Savoir **comprendre, lire, écrire** et **parler** la langue française.
- Aucune connaissance en électricité n'est demandée.
- Tout public



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Permettre au **Personnel Averti** d'être formé et informé afin d'éviter de créer un danger ou de s'exposer au danger que peut présenter l'**électricité** dans l'exercice de son activité.



VALIDATION :

- Pour valider la formation il convient de réussir les tests théoriques et pratiques, ne pas atteindre ces critères entraîne un avis défavorable.



PROGRAMME DE LA FORMATION :

- **DOMAINE DE COMPÉTENCES N°1 :**
Savoir :
 - Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance.
 - Connaître l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides.
 - Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX).
 - Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences.
 - Connaître les règles élémentaires de prévention du risque électrique sur les générateurs.
 - Conduite à tenir en présence de risque électrique.
- **DOMAINE DE COMPÉTENCES N°2 :**
Savoir-faire :
 - Localiser les sources électriques sur les véhicules/engins pouvant être source de risque électrique (générateur, pièces nues, câbles de puissance ou canalisation électrique isolée).
 - Mettre en œuvre les règles élémentaires de prévention du risque électrique.
 - Effectuer une mesure électrique avec un multimètre.



Pour obtenir le calendrier de formation ou un devis gratuit, scannez le QR code :



<https://www.formation-securite-lepointjaune.com/formations/personnel-averti/>

Ou par téléphone au : **02 31 58 32 85**